

États financiers de

**UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO
FRANÇAIS**

Exercice clos le 30 avril 2021

UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

États financiers

Exercice clos le 30 avril 2021

Déclaration de responsabilité administrative

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers

État de la situation financière	1
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	2
État des flux de trésorerie	3
Notes afférentes aux états financiers	4

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE

10 août 2021

La Direction de l'Université de l'Ontario français ("Université") est responsable des états financiers, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le rapport financier ci-après.

La direction a préparé les états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La Direction a la conviction que les états financiers exposent fidèlement la situation financière de l'Université au 30 avril 2021 ainsi ses résultats d'exploitation, l'évolution de l'actif net et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la Direction a développé et applique un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'Université sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers. Le Service des finances de l'Université exerce une surveillance sur l'application des procédés de contrôle interne.

Le Conseil de gouvernance veille à ce que la Direction de l'Université s'acquitte de ses obligations en matière de rapport financier, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers. Le Conseil de gouvernance accomplit ses fonctions d'examen des états financiers principalement par l'entremise du Comité des finances, de l'audit et des infrastructures.

Les états financiers au 30 avril 2021 et les résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date ont été audités par KPMG s.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, les auditeurs nommés par le Conseil de gouvernance. Le rapport des auditeurs indépendants précise l'étendue de l'audit et exprime leur opinion professionnelle au sujet de l'information fournie dans les états financiers.



Pierre Ouellette, Recteur



Jean-Luc Bernard, Directeur général



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
100 place New Park, Bureau 1400
Vaughan ON L4K 0J3
Canada
Téléphone 905 265 5900
Télécopieur 905 265 6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil de gouvernance de l'Université de l'Ontario français

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université de l'Ontario français (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 avril 2021
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 avril 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.N.L. / S.R.L. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

10 août 2021

UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

État de la situation financière

30 avril 2021, avec informations comparatives de 2020


	2021	2020
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse	10 008 591 \$	2 017 458 \$
Débiteurs (note 3)	941 737	213 039
Frais payés d'avance et dépôts	552 139	257 753
	<u>11 502 467</u>	<u>2 488 250</u>
Actifs à long terme		
Immobilisations (note 4)	10 715 873	-
Dépôts à long terme	219 700	219 700
	<u>22 438 040 \$</u>	<u>2 707 950 \$</u>

Passifs et actif net

Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	3 176 981 \$	725 269 \$
Revenus reportés (note 6)	5 033 065	1 956 509
Subventions reportés afférentes aux immobilisations (note 7)	14 141 123	-
	<u>22 351 169</u>	<u>2 681 778</u>
Actif net non-affecté	86 871	26 172
Engagements (note 8)		
	<u>22 438 040 \$</u>	<u>2 707 950 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil de gouvernance,


Dyane Adam, Présidente


Jacques Naud, Vice-président

UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 avril 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Produits		
Subventions de fonctionnement	7 435 409 \$	3 101 276 \$
Subventions recherches	17 670	12 710
Autres	73 290	26 244
	<u>7 526 369</u>	<u>3 140 230</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux (note 9)	3 537 651	1 182 714
Frais de consultations	768 846	1 079 888
Honoraires professionnels	1 818 977	321 611
Marketing	979 520	180 888
Loyer	125 820	131 232
Déplacements	114 934	99 951
Infrastructure technologique	58 420	73 450
Développement	-	29 191
Intérêts et frais bancaires	1 971	1 710
Amortissements	6 792	-
Autres	52 739	14 847
	<u>7 465 670</u>	<u>3 115 482</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>60 699</u>	<u>24 748</u>
Actif net au début de l'exercice	<u>26 172</u>	<u>1 424</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u>86 871 \$</u>	<u>26 172 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 avril 2021, avec informations comparatives de 2020

	2021	2020
Provenance (utilisation) de l'encaisse		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	60 699 \$	24 748 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations	6 792	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(6 792)	-
Variation des soldes hors caisse du fonds de roulement		
Augmentation des comptes débiteurs	(728 698)	(62 641)
Augmentation des comptes créditeurs	2 451 712	640 609
Augmentation des frais payés d'avance	(294 386)	(414 113)
Augmentation net des revenus reportés(note 6)	3 076 556	1 781 319
	4 565 883	1 969 922
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(10 722 665)	-
Activités de financement		
Augmentation net des revenus reportés afférents aux immobilisations	14 147 915	-
Augmentation des espèces	7 991 133	1 969 922
Espèces, au début de l'exercice	2 017 458	47 536
Espèces, à la fin de l'exercice	10 008 591 \$	2 017 458 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 avril 2021

1. Objectifs et fins

L'Université de l'Ontario français est une université de langue française pour les francophones et les francophiles. C'est une université inclusive, ouverte et connectée sur le monde tout en étant enracinée dans son milieu. La « *Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français* » définit les objectifs de l'Université ainsi que les pouvoirs et attributions du Conseil de gouvernance et du Sénat. L'Université est un organisme de charité enregistré et est ainsi exempté d'impôts sous l'alinéa 149(1)(f) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Pour la phase de démarrage, l'Université a signé une contribution avec les gouvernements fédéral et provincial de l'ordre de 126 millions de dollars, réparti à parts égales entre les deux gouvernements, avec le financement fédéral couvrant les période fiscales de 2019-2020 à 2020-2023, et le financement provincial qui servira à financer la période allant de 2023-2024 à 2026-2027.

Une bonne partie des fonds servira à la planification et aux autres activités préparatoires qui auront lieu entre les années 2019-2020 et 2026-2027.

2. Principales conventions comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel des comptables agréés du Canada ("CPA Canada") - Comptabilité.

b) Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour constater les apports pour les organismes sans but lucratif.

Les apports affectés d'origine externe sont reportés et constatés à titre de revenus dans la période où les dépenses reliées sont encourues. Les montants affectés d'origine externe sont utilisés selon le but exprimé par le désignataire.

Les apports non affectés sont reconnus à titre de revenus lorsque reçus ou à recevoir si les montants peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois reçues compte tenu du caractère incertain de leur

Les revenus reportés d'origine externe recus afin de financer l'acquisition d'immobilisations sont reportés puis amortis par imputation aux revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux qui correspond au taux d'amortissement des actifs connexes.

Les autres produits inclus les dons non affectés. Les autres types de revenus sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 avril 2021

2. Principales conventions comptables (suite)

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Le coût des actifs construits comprend les coûts directs de construction ou de développement attribuables à l'activité de celle-ci. Lorsqu'une immobilisation corporelle peut être acquise par donation ou pour une valeur symbolique, elle est comptabilisée à sa juste valeur à la date de l'acquisition. Les constructions en cours sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties pendant la construction. Suite à l'achèvement des travaux, les actifs sont inscrits dans leur catégorie d'immobilisations corporelles respectives et sont amortis aux taux indiqués ci-après.

L'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisée selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile aux taux indiqués ci-après:

Amélioration locatives	Durée du bail
Équipement et logiciel informatique	3-10 ans

d) Opérations en devises étrangères

Les opérations, s'il y a lieu, en devises étrangères réalisées par l'Université sont converties selon la méthode temporelle, qui prévoit que les opérations sont d'abord comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments d'actifs et de passif monétaires sont par la suite ajustés de façon à refléter les taux de change en vigueur à l'état de la situation financière. Les gains et les pertes de change résultant de cet ajustement sont compris dans l'état des résultats.

e) Instruments dérivés et autres instruments financiers

Les instruments financiers dérivés sont utilisés pour gérer les risques de marché et de change particuliers aux fins de la gestion des risques, principalement auprès des placements de l'Université et en tant que substitut des investissements plus traditionnels. Les instruments financiers dérivés autonomes sont comptabilisés à la juste valeur et la variation dans la juste valeur est constatée à l'état des résultats.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les autres instruments financiers tels que les espèces, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Ils sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'Université détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier.

f) Apports reçus sous forme de biens et services

Les apports reçus sous forme de biens et services fournis à l'Université ne sont pas reconnus dans ces états financiers en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur.

UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 avril 2021

2. Principales conventions comptables (suite)

g) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges dans les états financiers. Les estimations principales utilisées sont la valeur comptable des comptes débiteurs et de certains frais courus.

3. Débiteurs

	2021	2020
Taxes aux ventes à recevoir	941 737 \$	- \$
Subventions et contrats affectés	-	161 619
Autres	-	27 116
Total	941 737 \$	188 735 \$

4. Immobilisations

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Équipement Informatique	203 754 \$	6 792 \$	196 962 \$	- \$
Construction en cours	10 518 911	-	10 518 911	-
	10 722 665 \$	6 792 \$	10 715 873 \$	- \$

La charge d'amortissement constatée au cours de l'exercice est de 6 792 \$ (néant \$ en 2020). Le coût total et l'amortissement cumulé pour l'exercice clos le 30 avril 2020 était néant \$ et néant \$, respectivement.

5. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de néant \$ (14 489 \$ en 2020) au titre des sommes à remettre au gouvernement, englobant les montants à payer au titre des cotisations salariales et des taxes sur les ventes.

UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 avril 2021

6. Revenus reportés

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	1 956 509 \$	175 190 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	24 664 682	4 895 305
Montants amortis imputés aux produits	(7 440 211)	(3 113 986)
Transfert des apports reportés aux immobilisations (note 7)	(14 147 915)	-
Solde à la fin de l'exercice	5 033 065 \$	1 956 509 \$

Le solde est constitué des fonds suivants :

	2021	2020
Fonctionnement	4 913 383 \$	1 922 915 \$
Recherche subventionnée	22 000	33 594
Autres	97 682	-
Total	5 033 065 \$	1 956 509 \$

7. Subventions reportés afférentes aux immobilisations

La subvention reportée et afférente aux immobilisations représente une somme reçue pour aider à l'acquisition d'immobilisations. La somme reçue est amortie aux produits au même rythme que l'amortissement des actifs qui y sont reliés et se détaille comme suit :

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$
Transfers d'apports reportés	14 147 915	-
Montants amortis imputés aux produits	(6 792)	-
Solde à la fin de l'exercice	14 141 123 \$	- \$

Le solde de la fin de la période représente les allocations suivantes:

	2021	2020
Investis	10 715 873 \$	- \$
Allocations non-dépensées	3 425 250	-
Total	14 141 123 \$	- \$

UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 avril 2021

8. Engagements

a) Engagements contractuels

L'Université a entrepris des projets de construction et rénovation de certaines installations. Au 30 avril 2021, l'Université avait des engagements en cours de l'ordre d'environ 12 893 000 (néant \$ en 2020).

L'Université a signé des contrats de services professionnels. Au 30 avril 2021, l'Université avait des engagements en cours de l'ordre d'environ 1 036 104 \$ (néant \$ en 2020).

b) Obligation découlant d'un contrat de location-exploitation

L'Université a signé un contrat à moyen terme de location-exploitation. En juin 2020, l'Université a signé une entente de bail à long terme pour les locaux de l'Université. Les paiements futurs minimums exigibles pour les prochaines années sont les suivants :

2022	1 440 000	\$
2023	2 160 000	
2024	2 160 000	
2025	2 160 000	
2026	2 160 000	
Après	11 400 000	

9. Avantages sociaux

Les employés éligibles de l'Université sont inscrits dans un régime enregistré d'épargne-retraite. L'Université contribue un montant allant jusqu'à 7 % des contributions payées par les employés. Durant l'année, l'Université a versé au régime des contributions totalant 217 161 \$ (2020 - 6 677\$).

10. Instruments financiers

Il n'y a eu aucun changement à l'exposition aux risques au cours de l'exercice.

a) Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à la fluctuation des prix sur le marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. L'Université n'est pas exposée à un risque de marché significatif.

i) Risque de change

Le risque de change découle des titres de participation étrangers et des obligations étrangères.

ii) Risque lié au taux d'intérêt

Risque lié à la fluctuation des taux d'intérêt sur des instruments financiers.

UNIVERSITÉ DE L'ONTARIO FRANÇAIS

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 avril 2021

10. Instruments financiers (suite)

a) Risque de marché

iii) Risque de prix

Le risque de prix désigne le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations du prix sur le marché (autre que les fluctuations découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

b) Risque de crédit

Le risque de crédit consiste en une des parties d'un instrument financier qui manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Le risque de crédit maximal de l'Université correspond à la juste valeur des débiteurs inscrits à l'état de la situation financière.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université soit dans l'incapacité de remplir ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Université gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins d'exploitation. L'Université prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

d) Impact de COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la propagation du coronavirus («COVID-19») constituait une pandémie mondiale. Cela a conduit les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures ont eu une incidence sur les activités de l'Université et ont entraîné la fermeture des locaux physiques et l'adoption du télétravail pour ses employés.

Autre que l'impact décrit ci-dessus, la pandémie n'a pas eu d'impact financier significatif sur l'Université. Cependant, la durée et l'ampleur ultime sur les activités financières et opérationnelles de l'Université demeurent incertaines.

11. Information comparative

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.